



DOSSIER D'ETABLISSEMENT DE SERVITUDES AU PROFIT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE PEGOMAS

Equipements DFCI concernées :

Pistes (8 139 kilomètres linéaires) :

Piste des Harkis (ESS41) – 8 013 mètres
Piste du Grand Duc (ESS35) – 126 mètres

Hydrants (00 au total) :

Sans objet

Objet	Agent	Date
Rédaction du dossier	O.P.	17 avril 2024
Modifications	RRM	23/07/2024
Modifications	RRM	28/05/2026
Date d'envoi à la DDTM		

Table des matières

Table des matières	2
Contexte général.....	3
Couverture forestière des Alpes-Maritimes	3
Défense de la Forêt Contre l'Incendie (D.F.C.I.)	4
Nécessité de la mise en place de servitudes.....	5
Contexte communal de PEGOMAS.....	6
Plan de situation	6
Situation administrative	7
Forêt et climat	7
Risque feu de forêt	8
Plan de Prévention des Risques Incendies et autres protections environnementales.....	10
Equipements DFCI.....	11
Pistes DFCI concernées par le projet d'établissement de servitudes	12
ANNEXES	13
Fiche détaillée de la piste des Harkis	13
Fiche détaillée de la piste du Grand Duc	21
Etat parcellaire	25
Projet d'arrêté portant établissement d'une servitude.....	32
Délibération communale autorisant le dépôt d'un dossier de servitudes.....	32
Délibération n°14 de la commission permanent du 6 octobre 2023	32

Contexte général

Couverture forestière des Alpes-Maritimes

Le paysage des montagnes des Alpes-Maritimes a ainsi considérablement évolué au cours du dernier siècle par un reboisement essentiellement naturel qui atteint des proportions étonnantes. La couverture forestière est passée de 90 000 hectares à 152 000 hectares entre 1878 et 1975 représentant 36 % du département. Actuellement 40 % de la surface totale du département est occupée par des espaces boisés.

D'après le Plan Départemental De Protection de la Forêt Contre les Incendies (PDPFCI) pour la période 2019-2029 qui a pour objectifs la diminution des surfaces brûlées et la préservation des milieux forestiers, le Département des Alpes-Maritimes est découpé en 8 massifs forestiers (cf. Figure 1 ci-dessous) :

- Mercantour
- Quatre Vallées
- Moyen Var – Préalpes de Grasse
- Paillons
- Corniches
- Littoral-Centre
- Estérel-Tanneron
- Îles de Lérins



Carte des massifs du PDPFCI 2019-2029 des Alpes-Maritimes

La végétation typique des milieux pauvres en eau, jointe à un relief accidenté et à un climat contrasté, font des forêts des Alpes-Maritimes l'un des départements français les plus soumis aux feux de forêts.

Entre 2018 et 2022, le nombre moyen annuel de départs de feux dans les Alpes-Maritimes est de 77 pour une surface moyenne de 238 hectares.

Défense de la Forêt Contre l'Incendie (D.F.C.I.)

La surveillance et la lutte contre les feux de forêt reposent sur un réseau de pistes et de citernes. Les pistes permettent d'atteindre les incendies dans les massifs forestiers, tandis que les citernes fournissent l'eau nécessaire pour les éteindre.

La plupart des infrastructures de défense des forêts contre l'incendie (pistes, citernes, postes de guet) ont été réalisées dans la seconde moitié des années 1980, suite à plusieurs épisodes de feux catastrophiques (1962, 1964, 1978 et 1987). Cette politique volontariste, associant l'État et les collectivités, s'est révélée efficace en constituant un réseau conséquent d'équipements de protection.

Aujourd'hui, sont qualifiés comme utiles à la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) toute piste et équipements spécifiques référencés sous ce titre par une commission composée de représentants de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes (DDTM 06), du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 06), du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes (CD 06) et de l'Office National des Forêts (ONF), le Comité Technique DFCI (CoTech DFCI), et inscrits en tant que tels sur un atlas départemental.

Actuellement, 1641 kilomètres de pistes ont été qualifiés de DFCI dans le département des Alpes-Maritimes. Il existe 605 réserves d'eau DFCI d'une contenance de 30 à 300 m³ et 12 postes de guet terrestres.

Le Protocole-cadre État/Département pour la période 2026-2030, relatif au dispositif FORCE 06, prévoit les interventions pouvant être confiées au service FORCE 06. Parmi celles-ci figurent les travaux de prévention contre les incendies dans le cadre du Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie (PDPFCI) 2019-2029, tels que l'entretien des réservoirs DFCI et des points d'eau aménagés. Le service FORCE 06 assure ainsi l'entretien de la totalité des réserves d'eau, des postes de guet, ainsi que des 1641 kilomètres de pistes. Les agents de protection de la forêt méditerranéenne (APFM) de l'Office National des Forêts (ONF) participent également à l'entretien des ouvrages dans l'ouest du département.

Nécessité de la mise en place de servitudes

Ces pistes et réserves d'eau ont été créées en majorité sur des propriétés privées, avec des accords verbaux ou écrits sous forme de conventions, mais sans légitimité réglementaire puisqu'elles ne sont pas enregistrées aux hypothèques. Cette situation n'est pas satisfaisante car l'utilisation ou l'entretien des équipements peuvent être remis en cause à tout moment par le propriétaire du terrain. La sélection et la formalisation du statut juridique des infrastructures sont donc indispensables pour garantir la pérennité des actions d'aménagement et de gestion des massifs assurées par les collectivités.

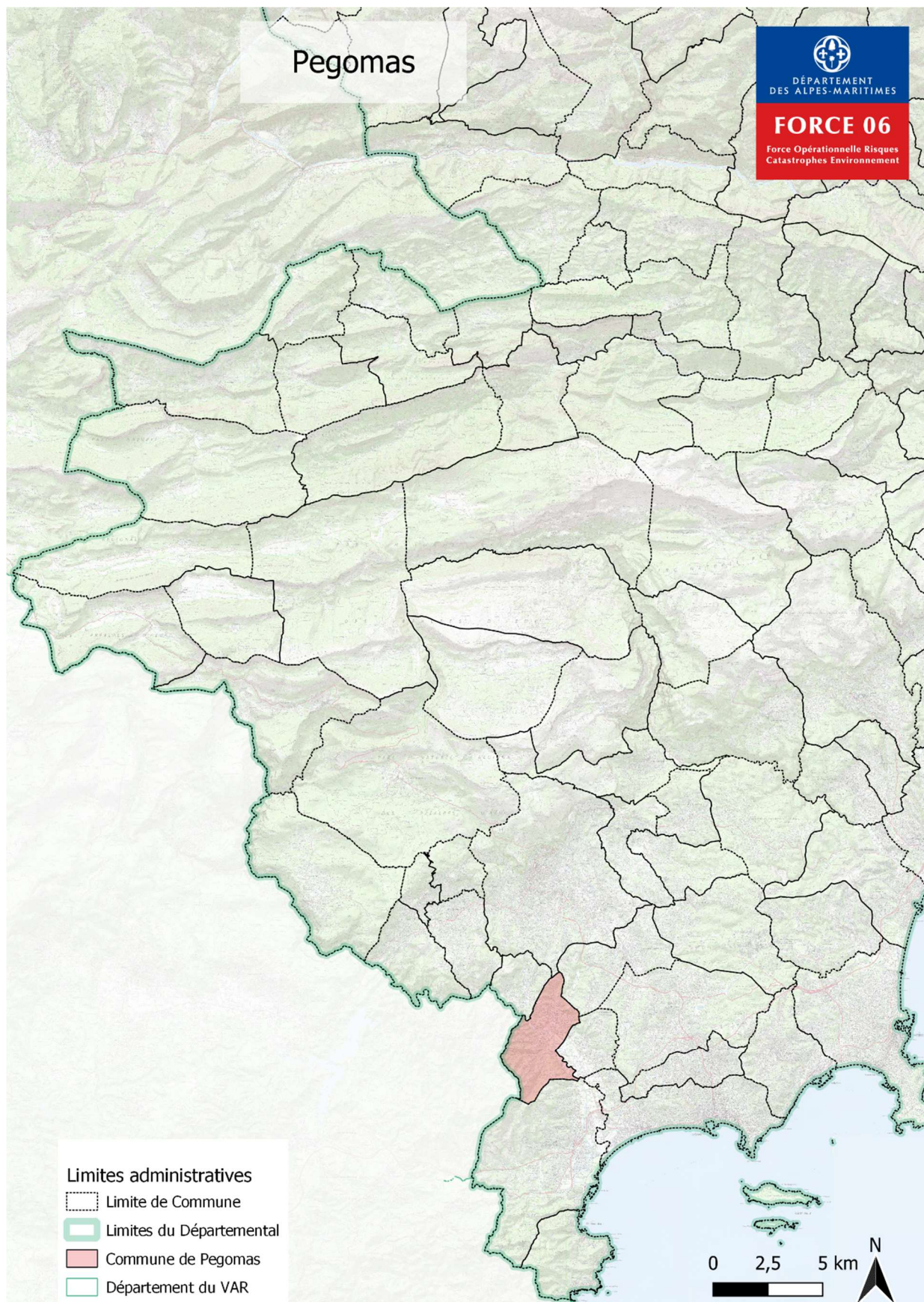
La servitude DFCI permet la sécurisation foncière et garantit ainsi la pérennité des ouvrages. Actuellement, seules 44 pistes disposent d'une servitude DFCI, dont 21 au profit du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes. Ces servitudes ont été établies entre 1992 et 2024.

L'article L. 134-2 du Code forestier stipule que, « pour créer des voies de défense des bois et forêts contre l'incendie, en assurer la continuité et la pérennité ainsi que pour établir et entretenir des équipements de protection et de surveillance des bois et forêts, une servitude de passage et d'aménagement est établie par l'État à son profit ou au profit d'une autre collectivité publique, d'un groupement de collectivités territoriales ou d'une association syndicale ».

De plus, l'article 40 de la loi n°2023-580 du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie impose la mise en œuvre de l'article L. 134-2 avant le 1er janvier 2028.

Contexte communal de PEGOMAS

Plan de situation



Situation administrative

Pégomas est une commune de 8 045 habitants selon le recensement de 2021, avec une densité de population de 713 habitants par km², bien supérieure à la moyenne départementale de 255 habitants par km².

Située dans la vallée de la Siagne, au pied des premiers contreforts des Alpes et à environ 10 km de la mer Méditerranée, Pégomas est entourée par les communes d'Auribeau-sur-Siagne, Grasse et Mouans-Sartoux au nord, Mandelieu-la-Napoule au sud, Tanneron à l'ouest et La Roquette-sur-Siagne à l'est.

La commune fait partie de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Le territoire de Mouans-Sartoux est vallonné, avec des altitudes variant entre 6 et 483 mètres, sur une superficie de 11,28 km².

Forêt et climat

La commune de Pégomas se compose de trois ensembles morphologiques distincts. Le premier ensemble est constitué par la plaine de la Siagne, où se situe le village. Le second ensemble comprend les dépressions entre les collines de la partie nord-est (Vallon du Turc et de Gratte Sac, Vallon de la Mourachonne et dépression en direction d'Auribeau-sur-Siagne). Le dernier ensemble est formé par les massifs du Tanneron et du Grand Duc, qui encadrent la commune au sud et au sud-est.

L'Inventaire Forestier National de 1986 détaille la composition forestière du territoire communal. La garrigue et le maquis dominant, avec un peuplement de chêne vert représentant 44,35 %. Les feuillus, principalement composés de taillis et de boisements morcelés, couvrent 4,26 %. Les résineux, principalement des futaies de pin maritime et/ou de pin d'Alep, des boisements morcelés de conifères ou mixtes, représentent 3,11 %. Les zones boisées bâties, principalement composées de boisements lâches résineux, couvrent 0,35 %. Les zones agricoles ou urbanisées représentent 47,91 % de la superficie totale de la commune. Les formations potentiellement combustibles couvrent environ 586 hectares, soit environ 52 % du territoire communal.

Le climat de Pégomas est méditerranéen, caractérisé par des précipitations abondantes en automne et en hiver (250 à 300 mm en automne), un excellent ensoleillement en été (fraction d'insolation > 75 %), des hivers doux (8 °C) et peu de brouillards.

Pour la période 1971-2000, la température annuelle moyenne était de 15,7 °C, avec une amplitude thermique annuelle de 15,3 °C. Le cumul annuel moyen des précipitations était de 900 mm, avec 5,9 jours de précipitations en janvier et 1,9 jour en juillet. Durant la période 1991-2020, la température moyenne annuelle observée à la station météorologique de Pégomas était

de 16,1 °C. Le cumul annuel moyen des précipitations était de 983,2 mm. La température maximale enregistrée à cette station a été de 40,4 °C, atteinte le 19 juillet 2023, et la température minimale de -4,4 °C, atteinte le 17 janvier 2017.

Le vent dominant est le mistral, un vent sec et froid venant du nord-ouest. Le sirocco, un vent chaud et humide venant du sud, peut également souffler sur Pégomas.

Risque feu de forêt

La commune de Pégomas se trouve dans une zone à risque élevé d'incendie de forêt. Entre 1929 et 1997, 2 361 hectares de forêt y ont été détruits, soit une moyenne de 59 hectares par an pour 1 000 hectares boisés. Ce chiffre est environ huit fois supérieur à la moyenne départementale pour la même période.

Durant cette période, Pégomas a été touchée par cinq incendies de plus de 50 hectares, dont quatre dépassant les 100 hectares.

Les principaux facteurs de risque sont le climat méditerranéen, le relief accidenté (qui complique l'accès et favorise la progression des incendies), la présence de végétation forestière dense (composée essentiellement de peuplements très inflammables) et l'urbanisation croissante.

La commune est classée selon six indices de risque :

- Risque très faible à nul
- Risque peu élevé
- Risque moyen
- Risque assez élevé
- Risque élevé
- Risque très élevé

COMMUNE DE PEGOMAS

Carte de l'indice de risque IR en 6 classes

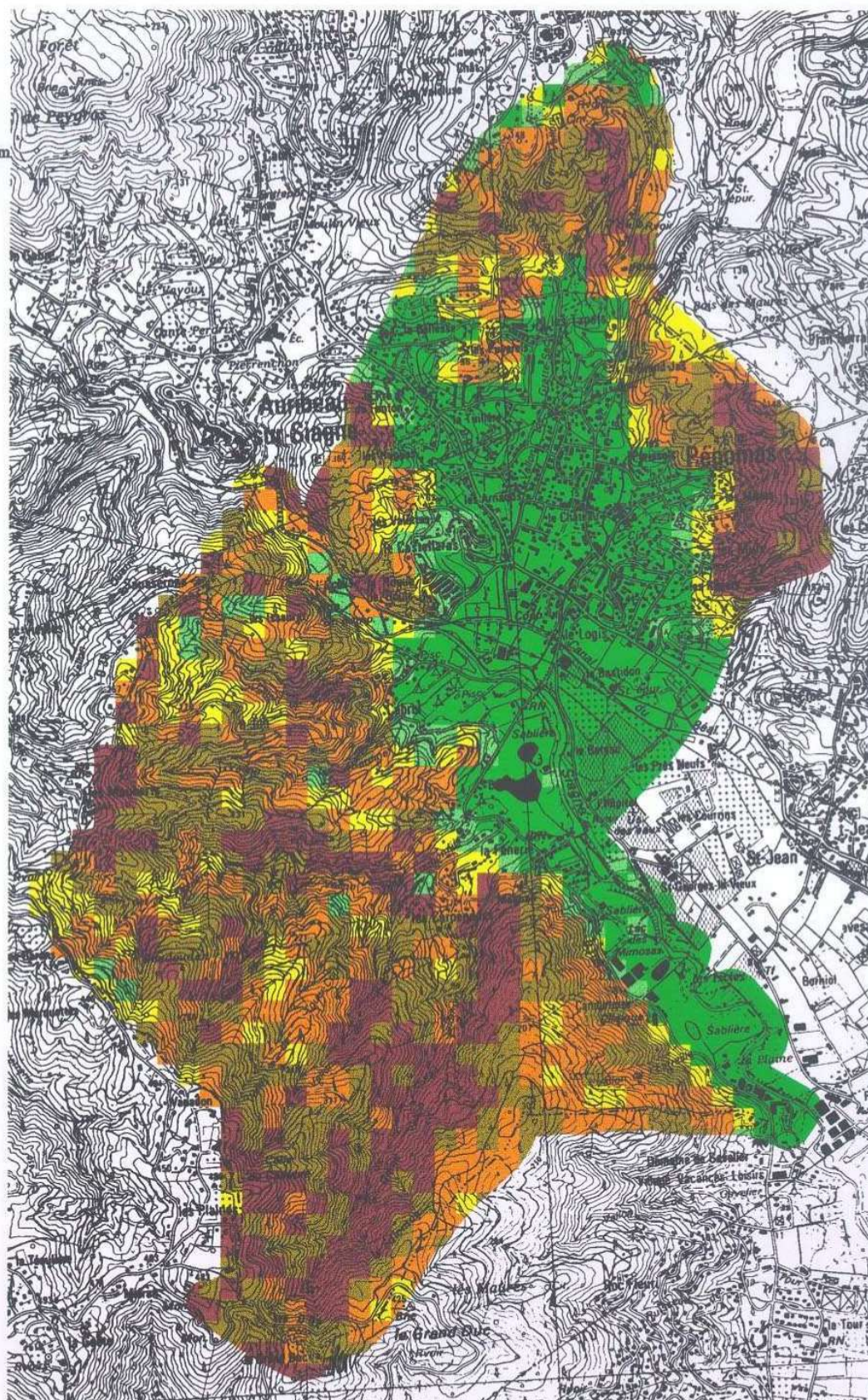
Traitement : OFFICE NATIONAL DES FORETS
Service départemental des Alpes Maritimes

0m 270m 540m 810m 1080m

Document annexé à
l'arrêté portant
approbation du plan
de prévention des
risques d'incendie
de forêt

Le préfet,
Le préfet
des Alpes-Maritimes

Jean-René GARNIER



Plan de Prévention des Risques Incendies et autres protections environnementales

Le Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêt (PPRIF) de la commune de Pégomas a été prescrit le 05 juin 1996 et approuvé le 28 décembre 2001 par arrêté préfectoral.

Le territoire de la commune a été divisé en trois zones :

-La zone rouge R d'aléas fort (estimée très exposée), englobe la majeure partie du massif boisé du Tanneron et du secteur nord de la commune.

-La zone bleue B (exposée à des risques non négligeables, mais acceptables moyennant des mesures de prévention efficaces), comprend trois secteurs.

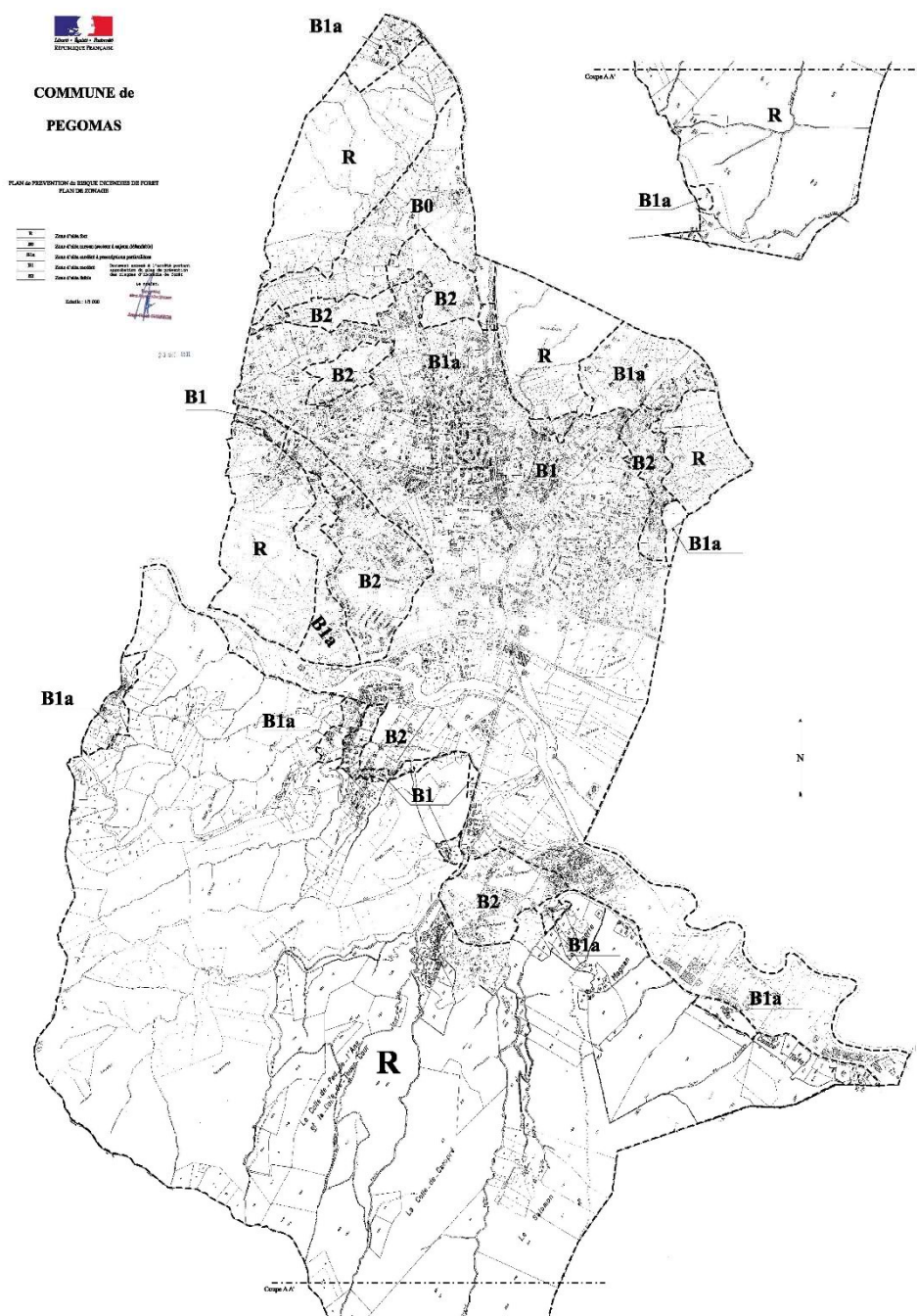
-Le secteur bleu B0, aléa moyen.

-Le secteur bleu B1a, aléa modéré.

-Le secteur bleu B1, aléa modéré.

-Le secteur bleu B2, aléa faible.

-La zone blanche (exposée à des risques très faibles à nuls).



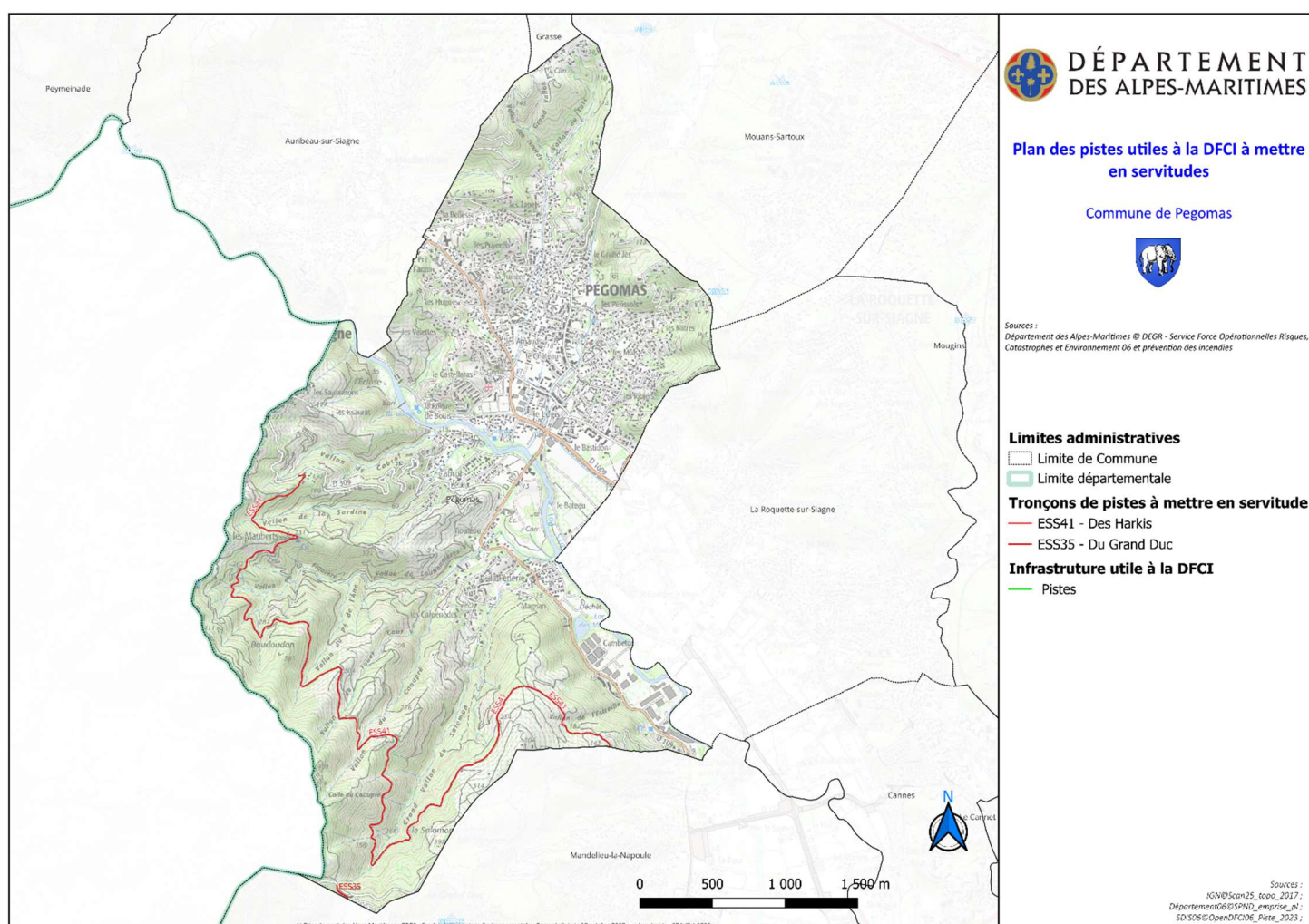
La commune de Pégomas répertorie trois Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) continentales :

- Deux zones de type 2 : « Plaine de la Siagne » (identifiant national : 930012586) et « Forêts de Peygros et de Pégomas » (identifiant national : 930012587).
- Une zone de type 1 : « Charmaies, gorges de la Siagne et de la Siagnole » (identifiant national : 930020491).

La commune de Pégomas abrite également un site bioarchéologique nommé « Vallée de la Siagne ».

Equipements DFCI

La Commune de Pégomas est traversée par 03 pistes DFCI sur une longueur totale de 8.139 Kilomètres.



La Commune de Pégomas n'est pas équipée en réserves d'eau.

Pistes DFCI concernées par le projet d'établissement de servitudes

Le présent projet de servitude est strictement limité à des pistes dont la bande de roulement n'excède pas 6 mètres. Toutes ces pistes ont été classées comme prioritaires (stratégiques) dans le PDPFCI 2019-2029. En raison de leurs caractéristiques techniques, de leur positionnement et du niveau de risque de feu de forêt avéré dans cette zone, ces pistes sont un atout majeur pour la lutte terrestre.

Les pistes concernées par ce dossier sont :

- Piste des Harkis (ESS41) – 8 013 mètres
- Piste du Grand Duc (ESS35) – 126 mètres

Actuellement, ces pistes sont classées en 3ème catégorie d'un point de vue normatif zonal, en raison de leurs caractéristiques : largeur de la bande de roulement trop faible et/ou difficultés de croisement et/ou de retournement.

Les pistes mentionnées ci-dessus feront l'objet d'un projet de mise aux normes de première catégorie, qui sera réalisé en élargissant la bande de roulement, sans excéder 6 mètres. Des aires de croisement et de retournement seront également aménagées, après accord des propriétaires. Les aires d'une largeur inférieure ou égale à 6 mètres seront incluses dans l'assiette de la servitude, les autres en seront exclues.

En cas de projets de travaux sur l'une des pistes de ce dossier, situés dans une zone concernée par un habitat ou une espèce protégée, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes effectuera les études et procédures nécessaires à leur préservation et veillera au respect de la réglementation en vigueur.

ANNEXES

Fiche détaillée de la piste des Harkis

Caractéristiques générales

- Commune : Pégomas
- Code : ESS41

Caractéristiques topographiques

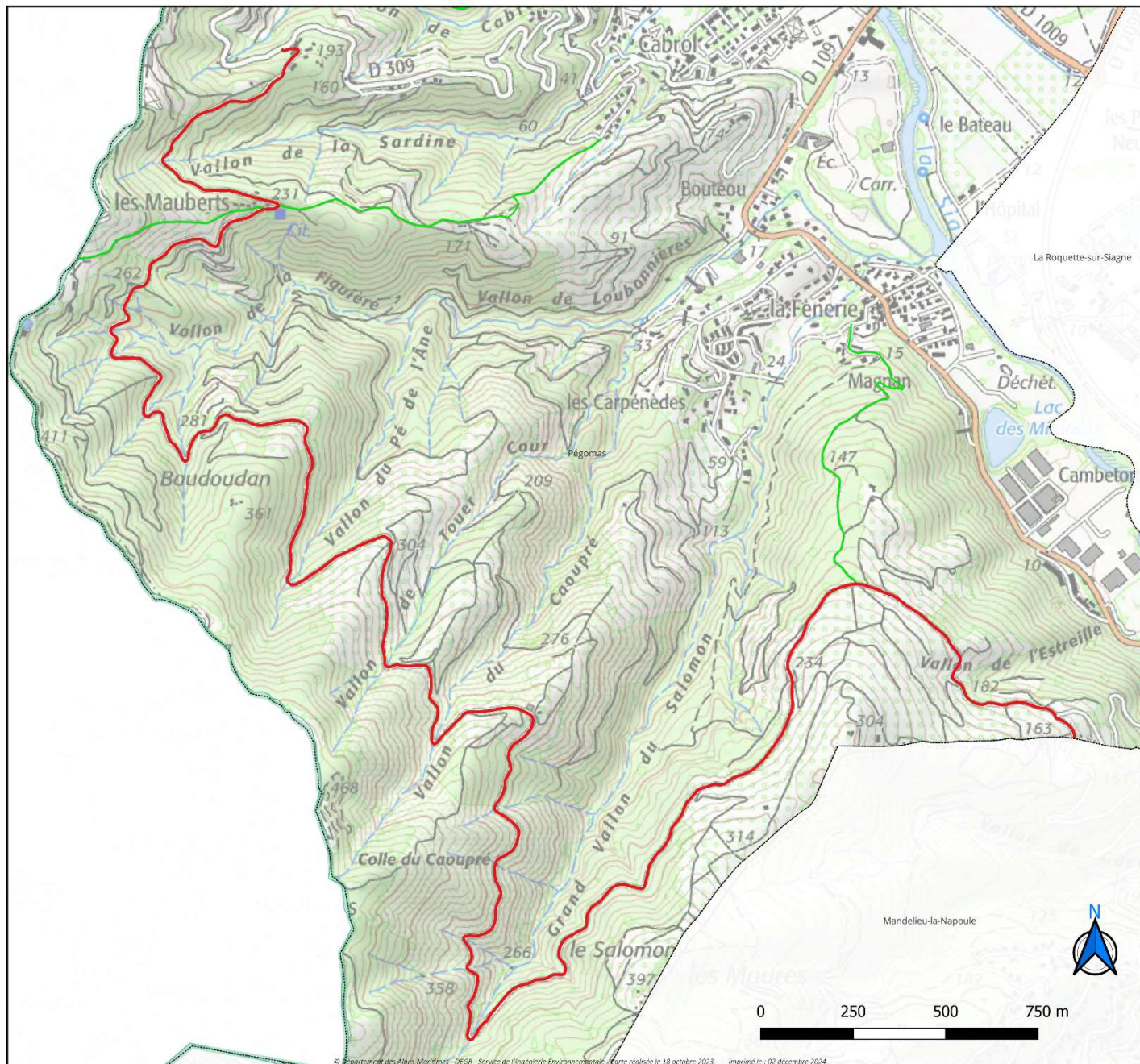
- Longueur concernée par ce dossier : 8 013 mètres
- Dénomination des voies desservant l'ouvrage :
 - ESS83 – ESS 109 - piste de la Fenerie
 - Route de Fenerie
 - ESS110
 - Route d'or

Caractéristiques normatives :

- Catégorie : 3^{ème}
- Gabarit : Entre 3 et 6 mètres
- Présence d'impasse : non
- Présence de barrière : oui
- Aire de croisement référencée : non
- Aire de retournement référencée : non

Accès aux équipements DFCI :

- Hydrant : non



**DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES**

**Plan des pistes utiles à la DFCI à mettre
en servitudes**

Commune de Pegomas



Sources :
Département des Alpes-Maritimes © DEGR - Service Force Opérationnelles Risques,
Catastrophes et Environnement 06 et prévention des incendies

Limites administratives

- Limite de Commune
- Limite départementale

Tronçons de pistes à mettre en servitude

- ESS41 - Des Harkis

Infrastruture utile à la DFCI

- Pistes

Sources :
IGN © Scan25_topo_2017 ;
Département06@SPND_emprise_pl ;
SDIS06@OpenDFCI06_Piste_2023 ;



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Plan des pistes utiles à la DFCI à mettre
en servitudes

Commune de Pegomas



Sources :
Département des Alpes-Maritimes © DEGR - Service Force Opérationnelles Risques,
Catastrophes et Environnement 06 et prévention des incendies

Limites administratives

- Limite de Commune
- Limite départementale

Limites foncières

- Limites cadastrales

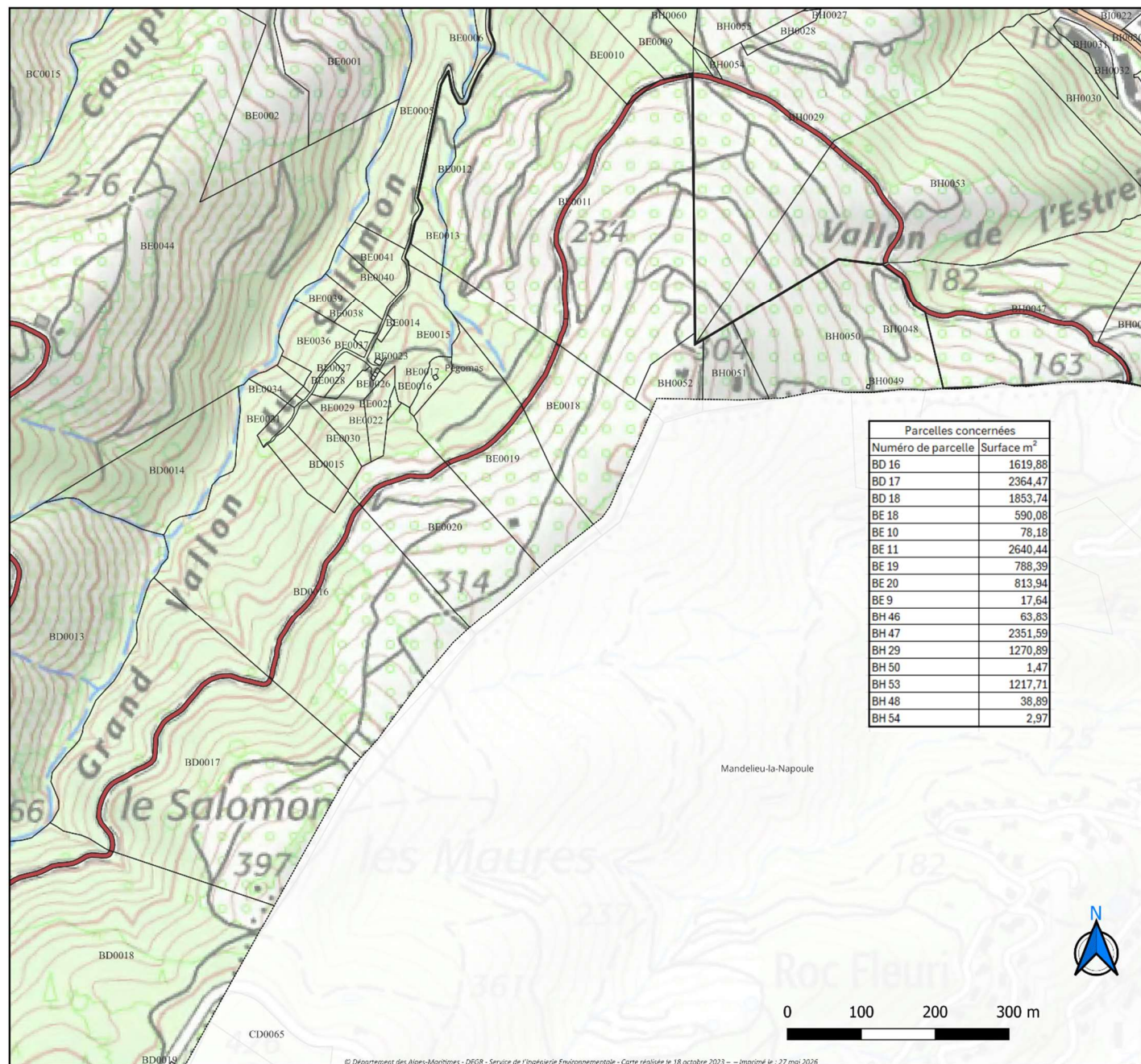
Tronçons de pistes à mettre en servitude

- ESS41 - Des Harkis

Infrastruture utile à la DFCI

- Pistes

Parcelles concernées	
Numéro de parcelle	Surface m ²
BD 16	1619,88
BD 17	2364,47
BD 18	1853,74
BE 18	590,08
BE 10	78,18
BE 11	2640,44
BE 19	788,39
BE 20	813,94
BE 9	17,64
BH 46	63,83
BH 47	2351,59
BH 29	1270,89
BH 50	1,47
BH 53	1217,71
BH 48	38,89
BH 54	2,97



Sources :
IGN©Scan25_topo_2017 ;
Département06©SPND_emprise_pl ;
SDIS06©OpenDFCI06_Piste_2023 ;



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Plan des pistes utiles à la DFCI à mettre
en servitudes

Commune de Pegomas



Sources :
Département des Alpes-Maritimes © DEGR - Service Force Opérationnelles Risques,
Catastrophes et Environnement 06 et prévention des incendies

Limites administratives

- Limite de Commune
- Limite départementale

Limites foncières

- Limites cadastrales

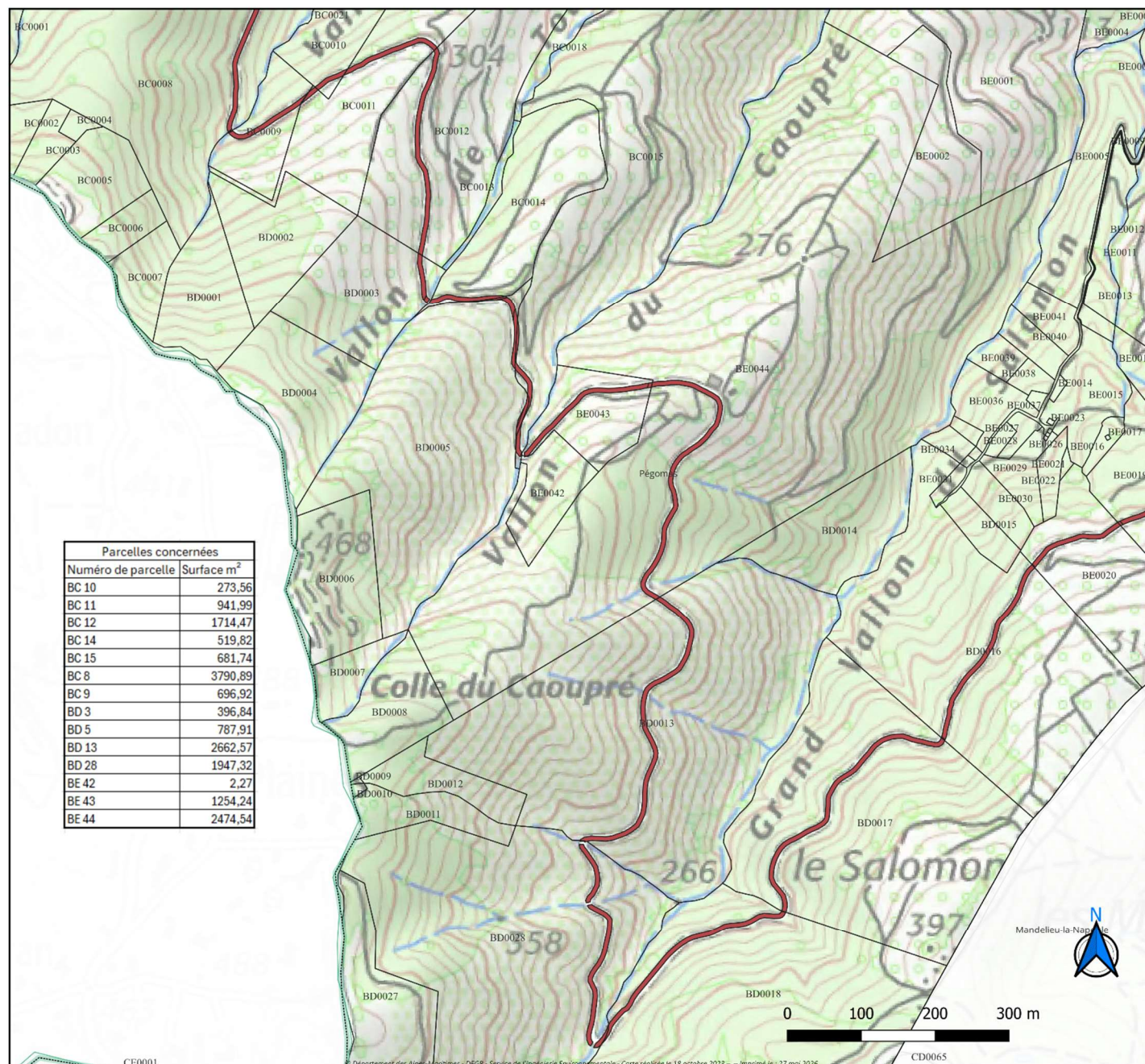
Tronçons de pistes à mettre en servitude

- ESS41 - Des Harkis

Infrastrutture utile à la DFCI

- Pistes

Parcelles concernées	
Numéro de parcelle	Surface m ²
BC 10	273,56
BC 11	941,99
BC 12	1714,47
BC 14	519,82
BC 15	681,74
BC 8	3790,89
BC 9	696,92
BD 3	396,84
BD 5	787,91
BD 13	2662,57
BD 28	1947,32
BE 42	2,27
BE 43	1254,24
BE 44	2474,54



Sources :
IGN©Scan25_topo_2017 ;
Département06©SPND_emprise_pl ;
SDIS06©OpenDFCI06_Piste_2023 ;



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Plan des pistes utiles à la DFCI à mettre en servitudes

Commune de Pegomas



Sources :
Département des Alpes-Maritimes © DEGR - Service Force Opérationnelles Risques,
Catastrophes et Environnement 06 et prévention des incendies

Limites administratives

- Limites de Commune
- Limites départementales

Limites foncières

- Limites cadastrales

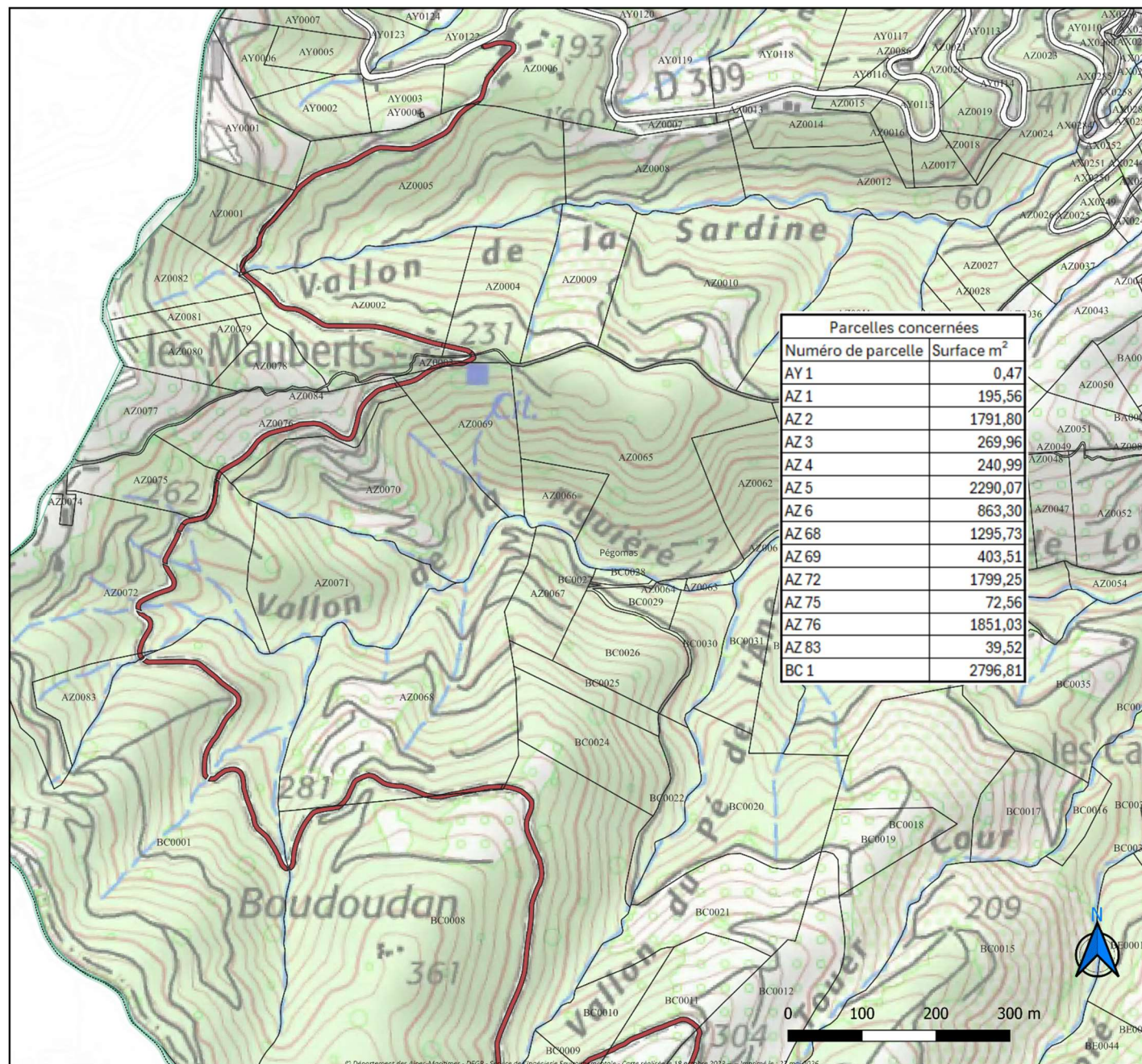
Tronçons de pistes à mettre en servitude

- ESS41 - Des Harkis

Infrastrutture utile à la DFCI

- Pistes

Parcelles concernées	
Numéro de parcelle	Surface m ²
AY 1	0,47
AZ 1	195,56
AZ 2	1791,80
AZ 3	269,96
AZ 4	240,99
AZ 5	2290,07
AZ 6	863,30
AZ 68	1295,73
AZ 69	403,51
AZ 72	1799,25
AZ 75	72,56
AZ 76	1851,03
AZ 83	39,52
BC 1	2796,81



Sources :
IGN©Scan25_topo_2017 ;
Département06©SPND_emprise_pl ;
SDIS06©OpenDFCI06_Piste_2023 ;



Commune de Pegomas



Limites administratives

-  Limite de Commune
 Limite départementale

Limites foncières

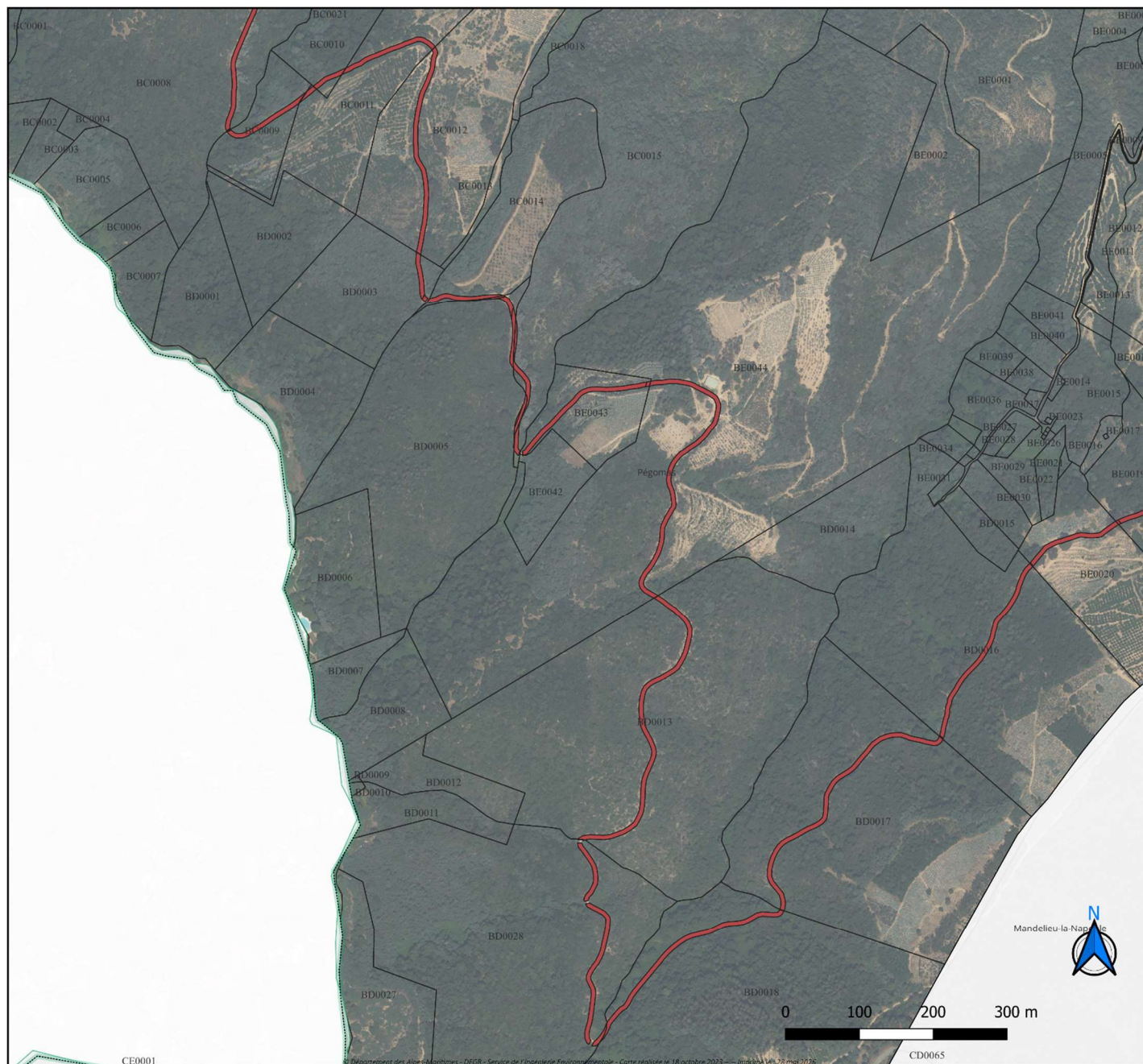
- ☐
- Limites cadastrales

Tronçons de pistes à mettre en servitude

- ESS41 - Des Harkis

Infrastrutture utile à la DFCI

- Pistes**



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Plan des pistes utiles à la DFCI à mettre en servitudes

Commune de Pegomas



Sources :
Département des Alpes-Maritimes © DEGR - Service Force Opérationnelles Risques,
Catastrophes et Environnement 06 et prévention des incendies

Limites administratives

- Limite de Commune
- Limite départementale

Limites foncières

- Limites cadastrales

Tronçons de pistes à mettre en servitude

- ESS41 - Des Harkis

Infrastruture utile à la DFCI

- Pistes



0 100 200 300 m

Sources :
IGN © Scan25_topo_2017 ;
Département06 © SPND_emprise_pl ;
SDIS06 © OpenDFCI06_Piste_2023 ;



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Plan des pistes utiles à la DFCI à mettre en servitudes

Commune de Pegomas



Sources :
Département des Alpes-Maritimes © DEGR - Service Force Opérationnelles Risques,
Catastrophes et Environnement 06 et prévention des incendies

Limites administratives

- Limite de Commune
- Limite départementale

Limites foncières

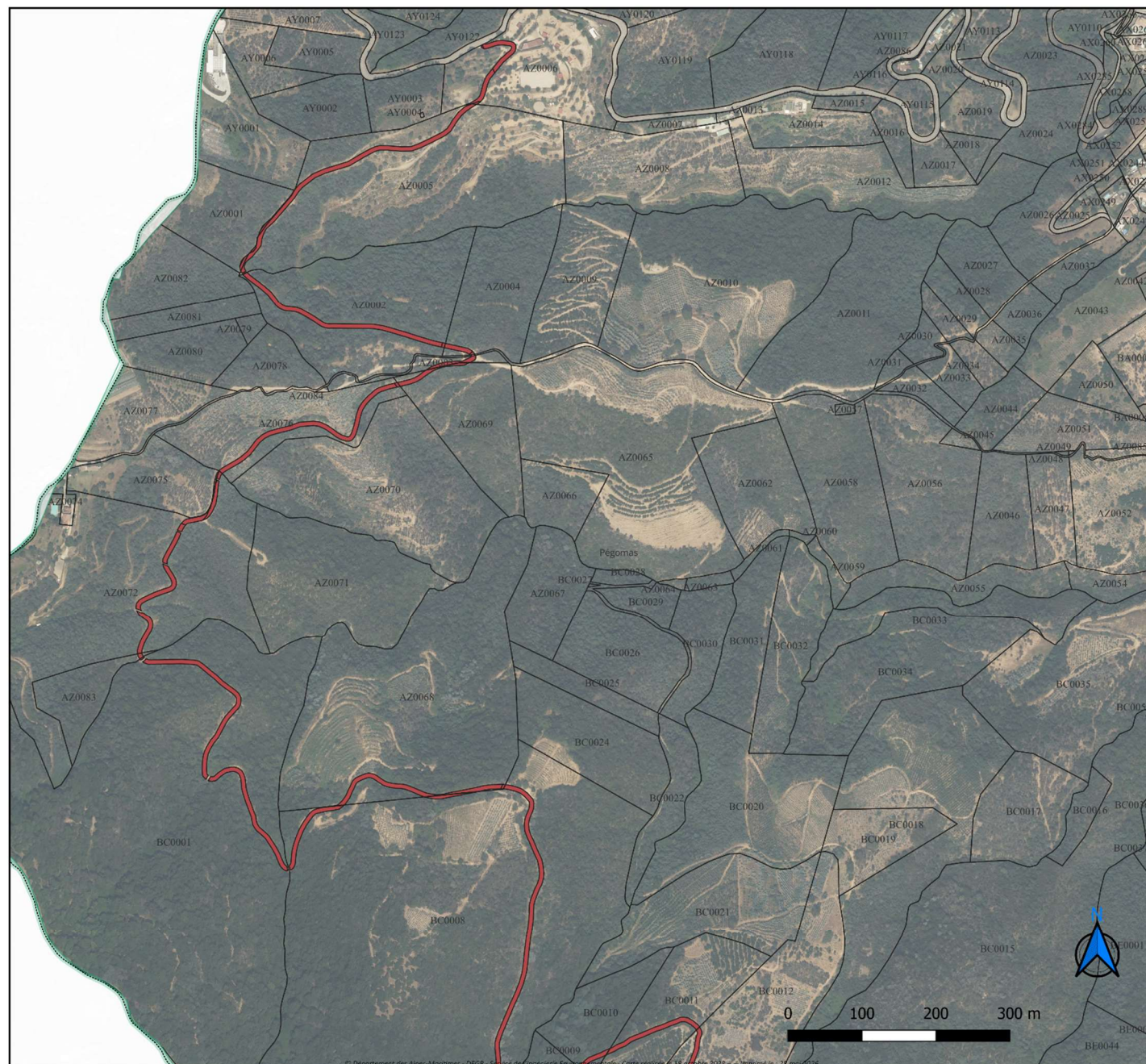
- Limites cadastrales

Tronçons de pistes à mettre en servitude

- ESS41 - Des Harkis

Infrastruture utile à la DFCI

- Pistes



Sources :
IGN © Scan25_topo_2017 ;
Département06 © SPND_emprise_pl ;
SDIS06 © OpenDFCI06_Piste_2023 ;

Fiche détaillée de la piste du Grand Duc

Caractéristiques générales

- Commune : Pégomas
- Code : ESS35

Caractéristiques topographiques

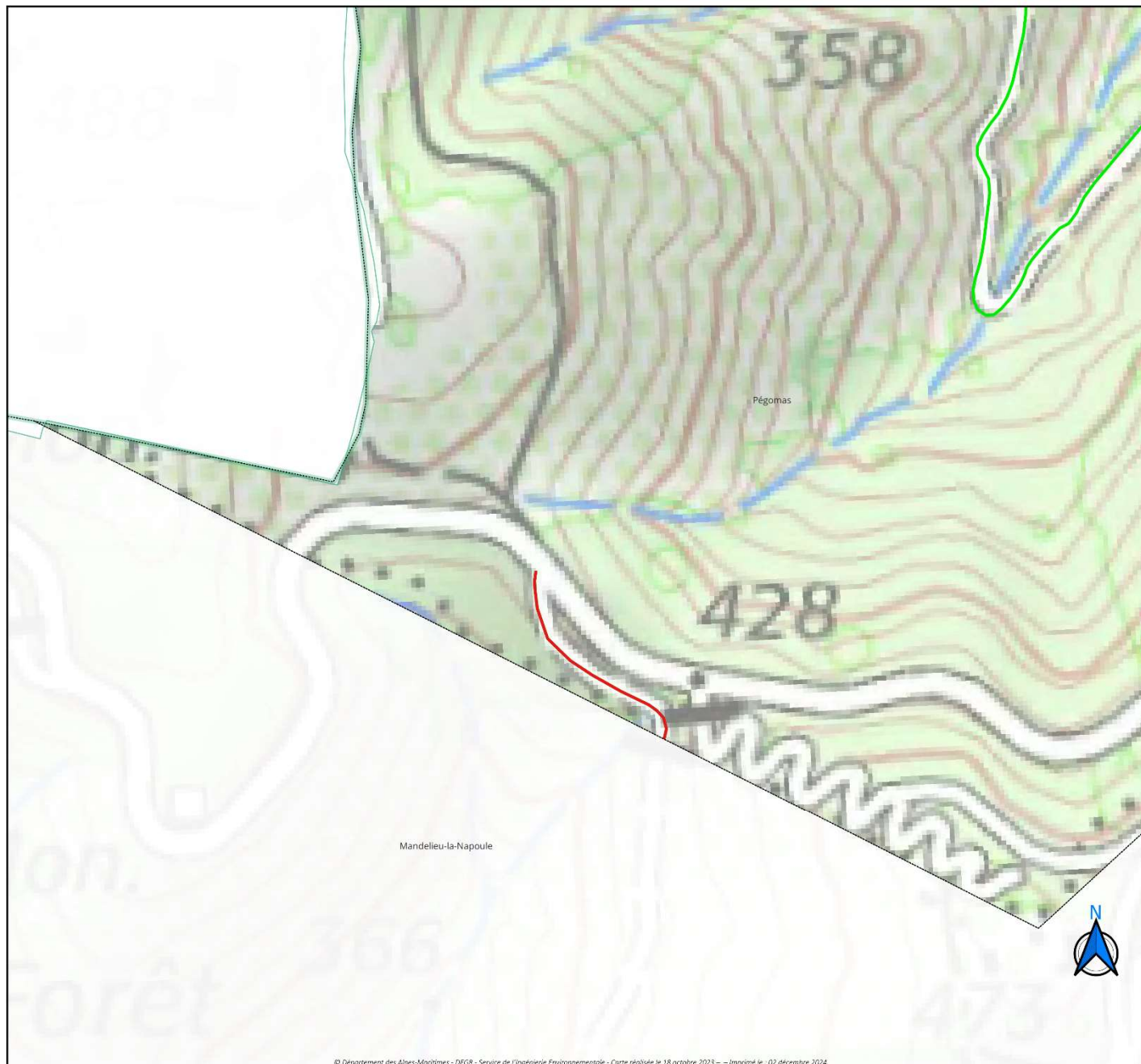
- Longueur concernée par ce dossier : 126 mètres
- Dénomination des voies desservant l'ouvrage :
 - Route du Tanneron

Caractéristiques normatives :

- Catégorie : 3^{ème}
- Gabarit : Entre 3 et 6 mètres
- Présence d'impasse : non
- Présence de barrière : oui
- Aire de croisement référencée : non
- Aire de retournement référencée : non

Accès aux équipements DFCI :

- Hydrant : non



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

**Plan des pistes utiles à la DFCI à mettre
en servitudes**

Commune de Pegomas



Sources :
Département des Alpes-Maritimes © DEGR - Service Force Opérationnelles Risques,
Catastrophes et Environnement 06 et prévention des incendies

Limites administratives

- Limite de Commune
- Limite départementale

Tronçons de pistes à mettre en servitude

- ESS35 - Du Grand Duc

Infrastruturure utile à la DFCI

- Pistes

Sources :
IGN © Scan25_topo_2017 ;
Département06@SPND_emprise_pl ;
SDIS06@OpenDFCI06_Piste_2023 ;



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Plan des pistes utiles à la DFCI à mettre
en servitudes

Commune de Pegomas



Sources :
Département des Alpes-Maritimes © DEGR - Service Force Opérationnelles Risques,
Catastrophes et Environnement 06 et prévention des incendies

Limites administratives

- Limite de Commune
- Limite départementale

Limites foncières

- Limites cadastrales

Tronçons de pistes à mettre en servitude

- ESS35 - Du Grand Duc

Infrastrutture utile à la DFCI

- Pistes

Parcelles concernées	
Numéro de parcelle	Surface m ²
BD 21	752,68

Mandelieu-la-Napoule



0 50 100 150 m

© Département des Alpes-Maritimes - DEGR - Service de l'Ingénierie Environnementale - Carte réalisée le 18 octobre 2023 - Imprimé le 28 mai 2026

Sources :
IGN©Scan25_topo_2017 ;
Département06©SPND_emprise_pl ;
SDIS06©OpenDFCI06_Piste_2023 ;



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

**Plan des pistes utiles à la DFCI à mettre
en servitudes**

Commune de Pegomas



Sources :
Département des Alpes-Maritimes © DEGR - Service Force Opérationnelles Risques,
Catastrophes et Environnement 06 et prévention des incendies

Limites administratives

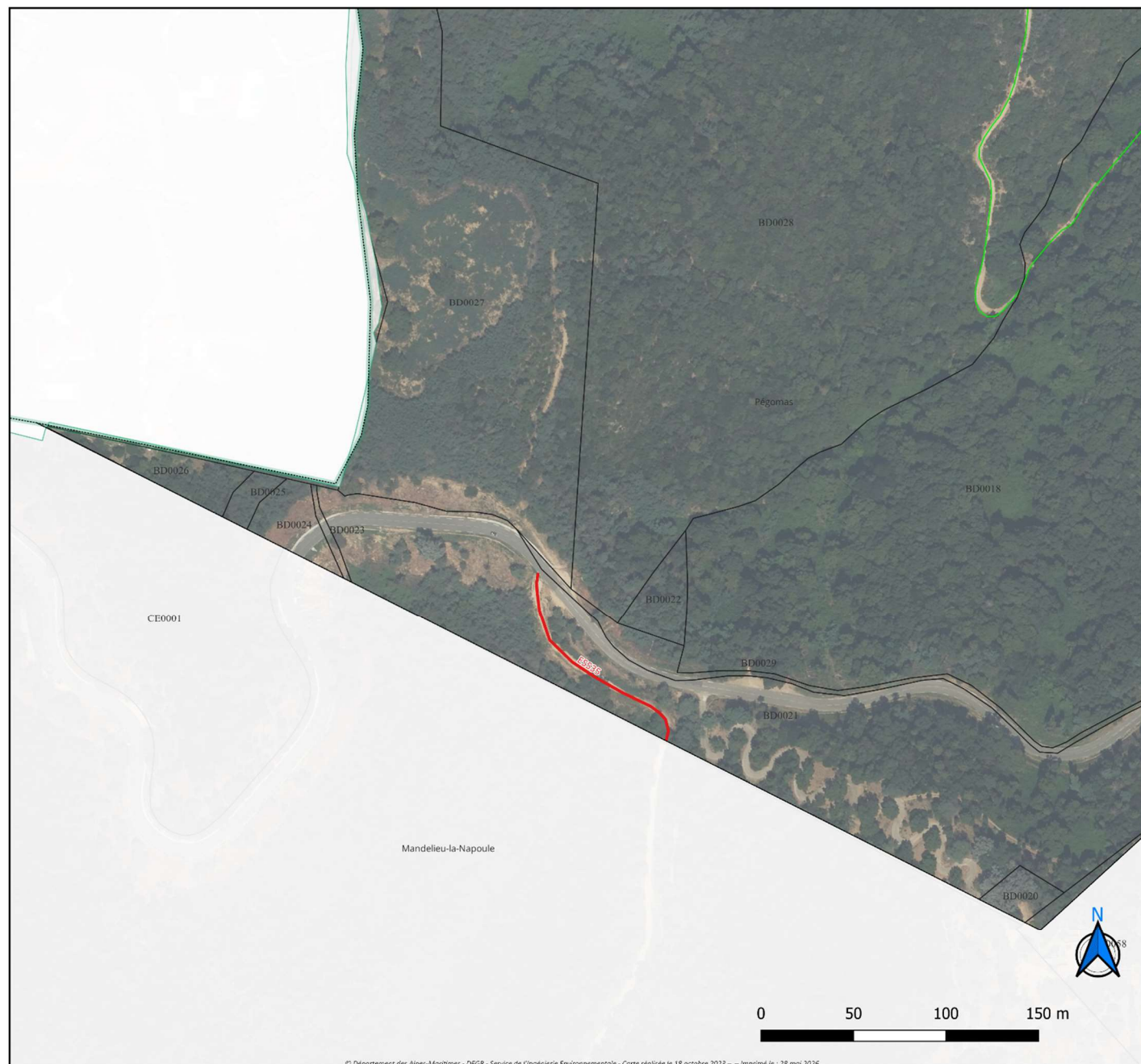
- Limite de Commune
- Limite départementale

Tronçons de pistes à mettre en servitude

- ESS35 - Du Grand Duc

Infrastrutture utile à la DFCI

- Pistes



© Département des Alpes-Maritimes - DEGR - Service de l'Ingénierie Environnementale - Carte réalisée le 18 octobre 2023 - Imprimé le 28 mai 2026

Sources :
IGN@Scan25_topo_2017 ;
Département06@SPND_emprise_pl ;
SDIS06@OpenDFCI06_Piste_2023 ;

Etat parcellaire

Piste des Harkis (ESS41)

Nombre de parcelles : 44

Surface totale concernée par la demande de servitude : **68 323.95 m²**

Section	Parcelle	Adresse parcelle	Contenance de la parcelle (m²)	Surface concernées (m²)	Genre	Prénom	Nom	Adresse	Code postal	Commune	Pays
AY	1	COLLET DE CABROL	16338	0,47	Monsieur	Jean-Claude	BELGRANO	Les Sausserons	83440	TANNERON	FRANCE
AY	1	COLLET DE CABROL	16338	0,47	Monsieur	Jean-Marc	BELGRANO	252 Impasse De La Route D'Or	06580	PEGOMAS	FRANCE
AY	1	COLLET DE CABROL	16338	0,47	Monsieur	Fabien	MADDALON	42 Impasse De La Route D'Or	06580	PEGOMAS	FRANCE
AY	1	COLLET DE CABROL	16338	0,47	Monsieur	Loic	MADDALON	42 Impasse De La Route D'Or	06580	PEGOMAS	FRANCE
AZ	1	LES CROISIERES	13813	195,56	Monsieur	Richard	GRAZUOLO	Résidence le Clos 24 allée des Lauriers	83550	VIDAUBAN	FRANCE
AZ	1	LES CROISIERES	13813	195,56	Madame	Angelique	GRAZUOLO dit SOLITO	132 Chemin De La Levade	06550	LA ROQUETTE SUR SIAGNE	FRANCE
AZ	2	SARDINE	39941	1791,80	Madame	Pierrette	CLEMENT	175 Route D'Auribeau	06130	GRASSE	FRANCE
AZ	3	SARDINE	2522	269,96	Monsieur	David	VACHALDE	2801 Route De Tanneron	06580	PEGOMAS	FRANCE
AZ	3	SARDINE	2522	269,96	Madame	Chrystele	COCHET	2801 Route De Tanneron	06580	PEGOMAS	FRANCE
AZ	4	SARDINE	20298	240,99	Monsieur	David	VACHALDE	2801 Route De Tanneron	06580	PEGOMAS	FRANCE

AZ	4	SARDINE	20298	240,99	Madame	Chryste	COCHET	2801 Route De Tanneron	06580	PEGOMAS	FRANCE
AZ	5	COLLET DE CABROL	60542	2290,07	Monsieur	David	VACHALDE	2801 Route De Tanneron	06580	PEGOMAS	FRANCE
AZ	5	COLLET DE CABROL	60542	2290,07	Madame	Chryste	COCHET	2801 Route De Tanneron	06580	PEGOMAS	FRANCE
AZ	6	RTE DE TANNERON	27888	863,30	Monsieur	David	VACHALDE	2801 Route De Tanneron	06580	PEGOMAS	FRANCE
AZ	6	RTE DE TANNERON	27888	863,30	Madame	Chryste	COCHET	2801 Route De Tanneron	06580	PEGOMAS	FRANCE
AZ	68	BOUDOUDAN	78826	1295,73	Madame	Florence	SIMON	Mairie de Pégomas 169 avenue de Grasse	06580	PEGOMAS	FRANCE
AZ	69	L ADRECH DE LA FIGUIERE FE	20220	403,51	Monsieur	Donat	BORGHESI	Le Capitou	06210	MANDELIEU LA NAPOULE	FRANCE
AZ	69	L ADRECH DE LA FIGUIERE FE	20220	403,51	Madame	Madeleine	BORGHESI	Foyer Arc En Ciel 76 chemin de la Theouliere	06210	MANDELIEU LA NAPOULE	FRANCE
AZ	69	L ADRECH DE LA FIGUIERE FE	20220	403,51	Madame	Suzanne	BORGHESI dit BALDERIOTTI	Foyer Arc En Ciel appartemt 26 étage 2 76 chemin de la Theouliere	06210	MANDELIEU LA NAPOULE	FRANCE
AZ	72	LAVELAN	85428	1799,25	Monsieur		SCI DONADEI C/O Monsieur LYNN	Domaine Donadei	83440	TANNERON	FRANCE
AZ	75	LAVELAN	13105	72,56	Madame	Genovera	DELEU dit LYNN	773 Les Mauberts	83440	TANNERON	FRANCE
AZ	76	L ADRECH DE LA FIGUIERE FE	21986	1851,03	Monsieur	Christophe	BARBERIS	558 Chemin Des Roques	06550	LA ROQUETTE SUR SIAGNE	FRANCE

AZ	83	LAVELAN	8271	39,52	Monsieur		SCI DONADEI C/O Monsieur LYNN	Domaine Donadei	83440	TANNERON	FRANCE
BC	1	LAVELAN	180030	2796,81	Monsieur		SCI DONADEI C/O Monsieur LYNN	Domaine Donadei	83440	TANNERON	FRANCE
BC	8	BOUDOUDAN	188564	3790,89	Monsieur	Frederic	BARELLI	851 Villa Lou Peus Avenue De L Esterel	06210	MANDELIEU LA NAPOULE	FRANCE
BC	9	COLLE PED DE L ANE TOUER C	12706	696,92	Monsieur	Patrick	DI-CERTO	25 Chemin De La Degoutte	06370	MOUANS SARTOUX	FRANCE
BC	9	COLLE PED DE L ANE TOUER C	12706	696,92	Madame	Jocelyne	POITEVIN	25 Chemin De La Degoutte	06370	MOUANS SARTOUX	FRANCE
BC	10	COLLE PED DE L ANE TOUER C	12250	273,56	Madame	Marie	ANGELI	230 Allée Des Mimosas	06210	MANDELIEU LA NAPOULE	FRANCE
BC	11	COLLE PED DE L ANE TOUER C	36328	941,99	Monsieur	Patrick	DI-CERTO	25 Chemin De La Degoutte	06370	MOUANS SARTOUX	FRANCE
BC	11	COLLE PED DE L ANE TOUER C	36328	941,99	Madame	Jocelyne	POITEVIN	25 Chemin De La Degoutte	06370	MOUANS SARTOUX	FRANCE
BC	12	COLLE PED DE L ANE TOUER C	63095	1714,47	Monsieur	Daniel	COMETTI	823 Mas Vetille Boulevard Frederic Mistral	06210	MANDELIEU LA NAPOULE	FRANCE
BC	14	COLLE PED DE L ANE TOUER C	29672	519,82	Monsieur	Fabian	RECKER	9 Rue Republique	94220	CHARENTON LE PONT	FRANCE
BC	14	COLLE PED DE L ANE TOUER C	29672	519,82	Monsieur	Peter	RECKER	1731 Chemin De Clavary	06810	AURIBEAU SUR SIAGNE	FRANCE

BC	14	COLLE PED DE L ANE TOUER C	29672	519,82	Madame	Jacqueline	LAUNOIS dit RECKER	1731 Chemin De Clavary	06810	AURIBEAU SUR SIAGNE	FRANCE
BC	14	COLLE PED DE L ANE TOUER C	29672	519,82	Madame	Claire	LE ROY	798 Boulevard Jeanne D Arc	06210	MANDELIEU LA NAPOULE	FRANCE
BC	14	COLLE PED DE L ANE TOUER C	29672	519,82	Madame	Dorothee	RECKER	WERFTSTRASSE 2	10557	BERLIN	ALLEMAGNE
BC	15	COLLE PED DE L ANE TOUER C	159813	681,74	Monsieur	Franck	GIACCARDI	Domaine De L Oasis 424 Boulevard Frederic Mistral	06210	MANDELIEU LA NAPOULE	FRANCE
BC	15	COLLE PED DE L ANE TOUER C	159813	681,74	Monsieur	Stephane	GIACCARDI	424 Boulevard Frederic Mistral	06210	MANDELIEU LA NAPOULE	FRANCE
BC	15	COLLE PED DE L ANE TOUER C	159813	681,74	Madame	Veronique	GIACCARDI	Lot 6 44 Chemin Des Basses Moulieres	06130	GRASSE	FRANCE
BC	15	COLLE PED DE L ANE TOUER C	159813	681,74	Madame	Simone	OSELLA	Domaine De L Oasis 424 Boulevard Frederic Mistral	06210	MANDELIEU LA NAPOULE	FRANCE
BD	3	COLLE PED DE L ANE TOUER C	25656	396,84	Monsieur	Constant	SACLEUX C/O Jacques SACLEUX	Résidence Des Cedres 20 Rue Joyenval	78240	CHAMBOURCY	FRANCE
BD	5	COLLE PED DE L ANE TOUER C	77448	787,91	Madame, Monsieur		CHAMPAGNE	340 Chemin De Terron	06200	NICE	FRANCE
BD	13	LA COLLE DE CAOUPRE	137260	2662,57	Madame	Florence	SIMON	Mairie de Pégomas 169 avenue de Grasse	06580	PEGOMAS	FRANCE
BD	16	LE SALOMON	97975	1619,88	Monsieur	Yves	FREGA	2 Chemin Des Ribiers	06580	PEGOMAS	FRANCE

BD	16	LE SALOMON	97975	1619,88	Madame	Paulette	REY	209 Chemin Des Oliviers	06580	PEGOMAS	FRANCE
BD	17	LE SALOMON	104594	2364,47	Monsieur	Christophe	BIANCHI	3 Rue Antoine Heroet	04000	DIGNE LES BAINS	FRANCE
BD	17	LE SALOMON	104594	2364,47	Monsieur	Fabrice	BIANCHI	Les Aspres 81 chemin des Canebiers	06130	GRASSE	FRANCE
BD	17	LE SALOMON	104594	2364,47	Madame	Claudie	REY dit BIANCHI	1577 Route De La Fenerie	06580	PEGOMAS	FRANCE
BD	18	LE SALOMON	161098	1853,74	Monsieur		SCP le PETIT DUC C/O Patrice ROCHEMONT	1272 Route De Colomars	06790	ASPREMONT	FRANCE
BD	28	LE SALOMON	115137	1947,32	Madame	Florence	SIMON	Mairie de Pégomas 169 avenue de Grasse	06580	PEGOMAS	FRANCE
BE	9	LE SALOMON	19743	17,64	Monsieur	Francis	REYNAUD	280 Avenue Frederic Mistral	06580	PEGOMAS	FRANCE
BE	10	LE SALOMON	16101	78,18	Madame	Maryse	REYNAUD dit GIRAUD	470 Route De La Sone	38160	CHATTE	FRANCE
BE	11	LE SALOMON	126754	2640,44	Madame, Monsieur		LA COLLINE DES MIMOSAS	10 Impasse Des Arnauds	06580	PEGOMAS	FRANCE
BE	18	LE SALOMON	38341	590,08	Madame	Maryse	REYNAUD dit GIRAUD	470 Route De La Sone	38160	CHATTE	FRANCE
BE	19	LE SALOMON	34235	788,39	Monsieur	Francis	REYNAUD	280 Avenue Frederic Mistral	06580	PEGOMAS	FRANCE
BE	20	LE SALOMON	35614	813,94	Madame, Monsieur		LA COLLINE DES MIMOSAS	10 Impasse Des Arnauds	06580	PEGOMAS	FRANCE
BE	42	LA COLLE DE CAOUPRE	10725	2,27	Monsieur	Denis	LATHELIER	103 Allée Du Bois Des Aulnes	78910	ORGERUS	FRANCE
BE	42	LA COLLE DE CAOUPRE	10725	2,27	Madame	Catherine	LATHELIER dit SEGUR	41 Rue De Sevres	92100	BOULOGNE BILLANCOURT	FRANCE

BE	43	LA COLLE DE CAOUPRE	15004	1254,24	Madame	Christiane	BARBERA dit COMETTI- BARBERA	823 Boulevard Frederic Mistral	06210	MANDELIEU LA NAPOULE	FRANCE
BE	44	LA COLLE DE CAOUPRE	303568	2474,54	Monsieur	Frederic	BARELLI	Villa Lou Peus 851 Avenue De L Esterel	06210	MANDELIEU LA NAPOULE	FRANCE
BH	29	LE SALOMON	98242	1270,89	Monsieur	Christophe	BIANCHI	3 Rue Antoine Heroet	04000	DIGNE LES BAINS	FRANCE
BH	29	LE SALOMON	98242	1270,89	Monsieur	Fabrice	BIANCHI	Les Aspres 81 chemin des Canebiers	06130	GRASSE	FRANCE
BH	29	LE SALOMON	98242	1270,89	Madame	Claudie	REY dit BIANCHI	1577 Route De La Fenerie	06580	PEGOMAS	FRANCE
BH	46	LE SALOMON	53758	63,83	Madame	Maryse	REYNAUD dit GIRAUD	470 Route De La Sone	38160	CHATTE	FRANCE

BH	47	LE SALOMON	53410	2351,59	Monsieur	Francis	REYNAUD	280 Avenue Frederic Mistral	06580	PEGOMAS	FRANCE
BH	48	LE SALOMON	1192	38,89	Madame	Maryse	REYNAUD dit GIRAUD	470 Route De La Sone	38160	CHATTE	FRANCE
BH	50	LE SALOMON	38375	1,47	Madame, Monsieur		LA COLLINE DES MIMOSAS	10 Impasse Des Arnauds	06580	PEGOMAS	FRANCE
BH	53	LE SALOMON	99912	1217,71	Madame	Annie	FREGA dit GARRONE	Les Ribiers 173 Chemin Des Oliviers	06580	PEGOMAS	FRANCE
BH	53	LE SALOMON	99912	1217,71	Madame	Paulette	REY	209 Chemin Des Oliviers	06580	PEGOMAS	FRANCE
BH	54	LE SALOMON	431	2,97	Monsieur	Fabian	RECKER	9 Rue Republique	94220	CHARENTON LE PONT	FRANCE

BH	54	LE SALOMON	431	2,97	Monsieur	Peter	RECKER	1731 Chemin De Clavary	06810	AURIBEAU SUR SIAGNE	FRANCE
BH	54	LE SALOMON	431	2,97	Madame	Jacqueline	LAUNOIS dit RECKER	1731 Chemin De Clavary	06810	AURIBEAU SUR SIAGNE	FRANCE
BH	54	LE SALOMON	431	2,97	Madame	Claire	LE ROY	798 Boulevard Jeanne D Arc	06210	MANDELIEU LA NAPOULE	FRANCE
BH	54	LE SALOMON	431	2,97	Madame	Dorothee	RECKER	WERFTSTRASSE 2	10557	BERLIN	ALLEMAGNE

Piste du Grand Duc (ESS35)

Nombre de parcelles : **01**

Surface totale concernée par la demande de servitude : **752.68 m²**

Section	Parcelle	Adresse parcelle	Contenance de la parcelle (m²)	Surface concernées (m²)	Genre	Prénom	Nom	Adresse	Code postal	Commune	Pays
BD	21	LA SALOMON	35959	752.68	Monsieur		SCP le PETIT DUC C/O Patrice ROCHEMONT	1272 Route De Colomars	06790	ASPREMONT	FRANCE

Projet d'arrêté portant établissement d'une servitude

Délibération communale autorisant le dépôt d'un dossier de servitudes

Délibération n°14 de la commission permanent du 6 octobre 2023